

Christophe Barnier

Avocat

Description

Christophe Barnier a intégré le cabinet et le bureau de Marseille en juillet 2021 à la sortie de l'école des avocats, après un stage final effectué au sein du département immobilier du cabinet Lacourte Raquin Tatar à Paris.

D'abord juriste, puis avocat collaborateur après sa prestation de serment intervenue en janvier 2022, Christophe intervient tant en conseil qu'en contentieux, sur toutes les questions liées au droit de la maîtrise foncière (opérations de cession, titres constitutifs de droits réels, crédit-bail), au droit de la construction et au droit de la promotion immobilière.

Disposant également d'une formation en droit public immobilier, il est susceptible d'intervenir sur les problématiques immobilières relatives à des opérations publiques comme privées.

Enfin, il a développé aux côtés de Julie Gomez-Balat, une expertise particulière concernant les projets des acteurs intervenant en matière d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, hydroélectrique...) pour la gestion de l'ensemble de leurs problématiques immobilières, foncières et constructives.

Experiences

- Avocat au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis juillet 2021
- Elève-avocat au sein du cabinet d'avocats Lacourte Raquin Tatar (droit immobilier)
- Juriste en charge des opérations foncières chez l'aménageur Grand Paris Aménagement
- Membre de l'association des juristes en droit immobilier (AJEDIM)

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2021)
- Master 2 Droit Immobilier et de la Construction, Université Paris-II Panthéon Assas – 2020
- Magistère de Droit Public des Affaires, Université de Montpellier – 2019
- Diplôme Universitaire du Collège de droit de Montpellier – 2016 à 2018

Langues

- Anglais
- Espagnol